

POCHEZ (*Henri-Adolphe-Amand*), Inspecteur général au ministère des Finances, trésorier général de l'É. I. C. (Dour, 15.7.1840 — Uccle, 20.10.1925).

C'est aux fonctions d'inspecteur général qu'il exerçait au ministère belge des Finances, que Pochez dut d'être nommé, dès 1886, en remplacement de Galezot, trésorier général de l'État Indépendant du Congo.

Dans cette charge, il eut à aménager le lancement du premier emprunt à primes de l'État qu'il servait, autorisé en Belgique, en 1887, emprunt qui ne porta effectivement que sur dix millions de F, fut aisément couvert, mais très vite déprécié en bourse. Lui incombait de même le lancement du second emprunt de l'É. I. C., autorisé par un vote unanime des Chambres belges, mais si froidement accueilli par l'épargne et la spéculation nationales que, dès le 4 juillet 1889, Pochez devait faire savoir à son Souverain que sur les 600.000 obligations mises en souscription à la valeur nominale de 100 F et à 84 F à l'émission, 260.000 obligations avaient seules trouvé preneur, et qu'au cours actuel de 74 F l'emprunt n'avait rapporté que 676.777 francs, les frais d'émission apurés.

Par son intelligence, son dévouement et son désintéressement en un temps où le Roi-Souverain devait apercevoir avec quelque amertume que ce Congo qui l'avait fait si grand pouvait, disait Beernaert, également le perdre, Pochez s'était acquis la confiance du Prince. Le 14 avril 1891, Léopold II écrivait à son premier ministre de l'époque que sa proposition d'appeler Pochez aux fonctions d'administrateur de la Compagnie du Katanga rencontrait tout son agrément. Et c'est encore à Pochez qu'en 1897, le Souverain recourait pour représenter l'É. I. C. à l'acte constitutif de la Société d'Études des chemins de fer de Chine.

En 1897 également Pochez avait fait partie du Comité de patronage de la Section congolaise de l'Exposition internationale de Bruxelles-Tervuren.

Le 3 juin 1896, il avait été nommé membre du Conseil du Domaine national colonial.

26 novembre 1953.
M. Coosemans.

Bull. Off. de l'É. I. C., 1890, p. 122. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., Rosez, 1894, p. 611. — L^{ts} Masuy, *L'État indépendant du Congo à l'Exposition de Bruxelles-Tervuren*, Brux., Vve Monnom, 1897. — A. J. Wauters, *L'État indépendant du Congo*, Brux., 1899, p. 435. — *Mouvement géographique*, Brux., 1906, p. 550. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, Fayard, 1934, p. 425. — E. van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, I, p. 415; II, p. 209.